

Bonjour BLÉNOD

WWW.BLENOD.FR

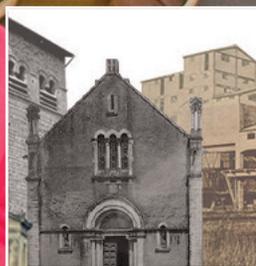
29 - MAR./AVR. 2021
MAGAZINE D'INFORMATIONS
DE LA VILLE

À LA UNE - PAGE 9

Au cœur de toutes
les actions :
l'enfance jeunesse



P.5
Le rucher
pédagogique



P.8
Dessinons ensemble
le Blénod de demain



P.12
La ludothèque
prête ses jeux



NOS RDV!

Directeur de la publication:

Bernard Bertelle

Textes: Ilknur Tosun-Ozipek / Evelyne Massenet / Laurence Meyer / Isabelle Sauerbrey / Sylviane Gardella

Photos: Ville de Blénod et Patrick-Alain Martin

Conception: anagram-ny

Impression: La Moderne

Vous aussi, rejoignez-nous sur les réseaux!

 @blenod.pam

 @blenod.pam

 VilledeBlénod



Edité par la mairie de

Blénod-lès-Pont-à-Mousson

220 avenue Victor-Claude

BP 285 - 54 700

Blénod-lès-Pont-à-Mousson

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Permanence état-civil uniquement

le samedi matin de 9 h à 11 h.

(sauf durant les vacances estivales

et de fin d'année)



NUMÉROS D'URGENCE

• Sos médecin 54

(cabinet médical de garde à l'arrière de la mairie):

consultations samedi de 12 h à 20 h et dimanche de 8 h à 20 h, après appel du 15 ou 3624

• Samu: 15

• Police Nationale: 17

• Pompiers: 18

• N° d'urgence européen: 112

• Urgences sociales: 115

• Enfance maltraitée: 119

• Violences conjugales: 3919

• Drogue infos services :

0 800 23 13 13

DU 9 AU 11 MARS BOURSE AUX VÉLOS > P12

DU 22 MARS AU 27 MARS SEMAINE DE L'APPRENTISSAGE > P13

MARDI 20 AVRIL DON DU SANG > P13

DU 3 AU 21 MAI PRÉINSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE > P13

SOMMAIRE



9 - À LA UNE

Au cœur de toutes les actions : l'enfance jeunesse

Présentation du large éventail de services aux acteurs de l'avenir.



5 - ZOOM SUR... LE RUCHER PÉDAGOGIQUE



14 - QU'IL EST TRISTE DE CONTEMPLER DES FAUTEUILS VIDES !

15 - BLOC-NOTES DES CONSEILS

Il nous appartient d'agir maintenant, agissons ensemble

Depuis plus de 4,5 milliards d'années, notre Terre existe dans notre galaxie. Nous pouvons estimer à 7 millions d'années seulement, le temps écoulé depuis l'apparition de l'Homme "bipède".

La métallurgie de l'âge du bronze, puis de l'âge du fer, a marqué un tournant dans la pollution de l'environnement extérieur, mais celle-ci n'avait alors que peu d'impact.

Le mot "pollution" apparaît dans notre langage pour la première fois en Ecosse, en 1804, pour condamner des tanneurs ayant altéré une rivière par leurs rejets.

Donc depuis environ 220 ans, ce qui est dérisoire en comparaison de l'âge de notre planète, l'Homme a fait le constat que ses activités pouvaient provoquer une altération de l'état de santé de sa Terre "nourricière" et cela a commencé à l'inquiéter.

Le réchauffement climatique, l'assèchement des pays d'Afrique, les gigantesques feux qui sévissent en Australie, la fonte des glaces, les plastiques qui étouffent les océans, la pollution industrielle.... sont quelques-uns de ces maux et il est grand temps que chacun d'entre nous prenne la mesure de ce bilan de santé.

De notre prise de conscience et de nos efforts, dépend notre qualité de vie future. Il nous faut absolument réduire l'exploitation des trésors de notre planète et l'empreinte que nous y laisserons :

- Economiser l'eau, ressource indispensable à notre survie, qui est un bien commun et qui, comme toute richesse, n'est pas intarissable.
- Ralentir l'exploitation des trésors naturels de son sous-sol.
- Diminuer et trier nos déchets qui polluent les terres, les océans, et l'air que nous respirons.

Il nous appartient également de ne pas nous laisser entraîner dans le cycle infernal que nous impose notre société de consommation (énergie électrique, textiles, ordinateurs,

téléphonie, carburant...). Malgré toutes les dérives de notre monde "moderne", l'Homme a montré qu'il pouvait faire preuve d'imagination, d'inventivité, de capacité d'adaptation face aux difficultés qu'il rencontre. Son ingéniosité à faciliter les tâches ménagères, ouvrières, pourrait lui permettre d'agir et de sauver son propre milieu de vie.

C'est pourquoi je veux croire, peut-être de manière utopiste, en la prise de conscience de chacun d'entre nous, sur le rôle, même s'il paraît dérisoire, que nous pouvons jouer dans ce combat au quotidien.

Nous avons, je pense, le devoir de laisser aux générations futures, une Terre non seulement habitable, mais qui pourra leur offrir encore longtemps, les merveilleuses et surprenantes variétés animales, végétales, minérales et environnementales que nous avons la chance de contempler tous les jours, au fil des saisons.

La jeunesse nous montre déjà le chemin par de nombreuses initiatives internationales et des discours pleins de bon sens et de solutions. Encourageons-la à poursuivre dans ce sens !

Il appartient à tous, de protéger ce milieu riche et généreux que nous connaissons et dont nous pouvons profiter aujourd'hui.

En tant qu'Elu, il est également de mon devoir d'offrir à tous les Bellédoniens, un cadre de vie agréable et apaisant, où les mots "urbain", "péri-urbain" et "écosystème" peuvent cohabiter dans une même phrase, dans un même espace.

Nous avons donc pour ambition, mon équipe et moi-même, de faire une place de choix à la nature en cœur de ville, que ce soit par la présence de massifs de verdure, de créations florales et/ou minérales, par la création de sentiers de promenades, de zones vertes, de loisirs.... les projets ne manquent pas, et quelques uns ont déjà été réalisés avec un succès certain auprès des riverains, comme le parc boisé Guy Souhait.



Nous nous devons également d'être exemplaires sur la gestion et la protection de notre patrimoine naturel et paysager. C'est pourquoi les nouvelles constructions municipales répondent toujours à des normes vertueuses pour l'environnement, même si celles-ci sont exigeantes et plus coûteuses.

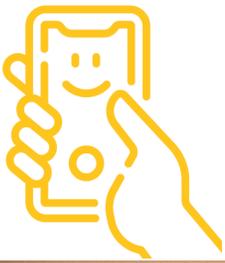
J'en veux pour exemple le gymnase Anquetil qui a été rénové il y a peu et que l'on peut qualifier d'Eco-gymnase. Prochainement les réhabilitations de la salle du 8 Mai ou des logements de la Résidence Ambroise Croizat, répondront aux mêmes exigences, que ce soit sur les nouvelles technologies "basse consommation", l'isolation, les menuiseries favorisant les économies d'énergie, ou la plantation de végétaux entourant ces constructions.

Outre les bâtiments, la création de voies "partagées" permet la cohabitation des divers modes de circulation (piétons/cyclistes/automobiles), comme la rue de la Providence, ou la voie verte Charles le Téméraire.

Telle est la volonté politique que nous souhaitons mettre en place, afin d'envisager et de construire notre ville de demain, de manière écoresponsable. Notre principal objectif est de sensibiliser et de responsabiliser toutes les générations, sur la nécessité absolue et urgente, de RESPECTER et PROTÉGER notre environnement.

Je souhaite enfin remercier tous les acteurs qui s'y engagent déjà et ceux qui voudront bien m'accompagner dans la réalisation de ce beau projet collectif et participatif, qu'est la préservation du "BIEN VIVRE" à Blénod.

Bernard Bertelle
Maire de Blénod



BLÉNOD EN IMAGES



+ de photos sur les réseaux sociaux, suivez-nous ! (voir P.2)



En ces temps moroses et pour pallier le manque d'événements, la ville continue d'apporter du baume au cœur des seniors en poursuivant les déambulations à chaque grande occasion, comme la chandeleur ou la Saint-Valentin, dans les allées de la résidence. Les autres seniors n'ont pas été oubliés. À l'occasion de la fête des amoureux, les élus leur ont distribué un ballotin de chocolats, à domicile.



ZOOM SUR... le rucher pédagogique



Rencontre avec Laurence Meyer, une Présidente passionnée !

Comment est né le Rucher Communal ?

Il est né le 30 juin 2018. Cette initiative s'inscrit dans la politique environnementale de la commune. Sa gestion a été confiée à l'association "**UNE ABEILLE, UN RUCHER, LA VIE !**" créée en 2019.

Quel est le rôle de l'association ?

Elle propose de nombreuses activités au cours de l'année apicole où petits et grands, novices ou passionnés, peuvent participer : visites de ruches, mise en peinture des ruches, cirage des cadres, extraction de miel et tant d'autres soins à apporter aux abeilles. **En 2020, l'association comptait 26 adhérents, elle gère aujourd'hui 17 ruches. Une belle récolte : 100 kg au printemps et 133 kg en été.** Que va-t-il en être pour cette année 2021 ? Nul ne le sait, l'activité des abeilles dépend de nombreux facteurs climatiques et des floraisons des plantes mellifères.

Que se passe-t-il au rucher en cette saison ?

En automne et en hiver, l'activité au rucher est quelque peu en sommeil. En dessous de 15°C, nous n'ouvrons plus les ruches, sous peine de faire chuter la température et de mettre en péril la survie des colonies d'abeilles. Nous les surveillons sans ouvrir.

Les abeilles d'une colonie se rassemblent pour "faire la grappe" et ainsi conserver une température optimale dans la ruche. Elles contractent également leurs muscles thoraciques afin de produire de la chaleur. Plus la colonie est peuplée, plus facilement elle

maintiendra une température constante autour de la reine. Le danger pour les abeilles n'est pas le froid mais l'humidité.

En dehors d'une surveillance régulière, l'association est-elle en sommeil ?

Non, au contraire, il nous faut préparer la nouvelle saison apicole avec de nombreux travaux en ateliers. Nous les réalisons dans le respect des règles sanitaires, au local de l'association, le samedi après-midi. L'activité des abeilles reprend dès que les plantes mellifères s'épanouissent, au mois de février, comme le noisetier. Lorsque la température le permettra, il nous faudra effectuer la "visite de printemps". Notre récompense serait une belle récolte printanière !



Avis aux gourmands

VENTE DE MIEL BELLÉDONIEN

SAMEDI 27 MARS 2021 DÈS 14H

Centre Michel Bertelle / Maison de la Jeunesse,
Miel de printemps ou d'été, 8 € le pot de 500 g

CONTACT : Laurence MEYER 07.66.39.98.15
abeilles.blenod@gmail.com

LOCAL : Maison de la Jeunesse/Centre Michel Bertelle

INSTAGRAM : @abeilles.blenod

PAGE FACEBOOK : @abeilles.blenod



LES ÉCHOS DE LA CITÉ

Prévention routière : un enjeu majeur !

Parce que nos enfants sont vulnérables, il est essentiel qu'ils apprennent, dès le plus jeune âge, à devenir des citoyens responsables face aux dangers de la route.

C'est la mission de nos policiers municipaux qui viennent chaque année épauler le travail des enseignants et proposer à partir de supports pédagogiques adaptés à chaque tranche d'âge, des ateliers ludiques tant théoriques que pratiques.

A partir de courtes saynètes, avec "Tom et Lila", les enfants découvrent dès la maternelle la rue et ses pièges. Ils repèrent les bruits, apprennent à circuler sur le trottoir, tant de situations pour anticiper les dangers !

Avec les classes de CE2, il s'agira d'inculquer des réflexes pour tenir sans risques sa place de piéton autonome. A terme, un examen et la remise du "Permis piéton" valideront les acquis. Les CM2, entraînés par leurs enseignants sur la piste de l'école, relèveront le traditionnel challenge inter-piste.



Des nouveautés qui chatouillent la curiosité!

Une voiture Playmobil avec sa ceinture de sécurité pour démontrer l'importance du système. Et une démonstration insolite, avec des œufs, pour convaincre de porter le casque à vélo ! De quoi surprendre et capter l'attention...



Nouvel écran numérique interactif à Rimbaud

Le service informatique de la ville a procédé en décembre à l'installation d'un nouvel écran numérique interactif (ENI) tactile de 164 cm (65") dans une classe de l'école Arthur-Rimbaud, celle de Madame Pfeiffer, récemment nommée suite à une création de poste.

"Les élèves de Cm2 qui avaient précédemment connu le tableau blanc interactif (TBI) étaient repassés au tableau à la craie en septembre. C'est donc un changement radical autant pour eux que pour moi. Nous apprenons ensemble, de façon très ludique, à travailler avec cette gigantesque tablette." explique la maîtresse.

Cet investissement est la première étape d'un programme de renouvellement total du parc des 14 TBI (tableau blanc interactif) du groupe élémentaire sur une période de 5 ans à partir de 2021.



Eglise et presbytère : protégeons notre patrimoine!

Dès le début de ce nouveau mandat, le maire et son équipe ont donné priorité à la mise en valeur et à la conservation du patrimoine de la ville. En ce sens, un travail est mené plus particulièrement sur deux édifices chargés d'histoire : le presbytère, ancienne maison du général Bazaine et l'église Saint-Etienne-et-Saint-Vit.

Cette dernière, partiellement classée au titre des monuments historiques grâce à son clocher roman, comprend des éléments mobiliers également classés et inscrits. Certaines de ces œuvres étant menacées par des insectes xylophages s'attaquant au bois, il est nécessaire de mettre en place des opérations curatives et préventives.

Sarah Champion, spécialiste en conservation des sculptures bois de l'Atelier La Cerisée, porte la responsabilité de ces travaux ; une première étape de la nouvelle politique patrimoniale dont vous découvrirez les contours au fur et à mesure de l'avancée du projet.



Coût de l'opération

La réhabilitation qui s'élèvera à 20 000 €, sera **subventionnée à hauteur de 5 000 €** par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et abondée par une campagne de mécénat organisée conjointement avec la Fondation du Patrimoine.

Nouvelles cases de columbarium



Au cimetière, quatre nouveaux modules comportant chacun 9 cases, **soit 36 cases venues s'ajouter aux columbariums**, peuvent accueillir de nouvelles urnes.

La ville propose plusieurs solutions à la délicate question de la conservation des cendres du défunt. En effet, depuis la loi du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire, il est interdit de conserver les cendres chez soi dans un logement. L'urne peut ainsi être déposée dans une case de columbarium, dans une caverne, être scellée sur un monument existant ou

déposée dans un caveau. Les cendres peuvent également être dispersées au jardin du souvenir. Toutes ces opérations doivent, au préalable, obtenir l'autorisation du Maire agissant dans le cadre de ses pouvoirs de police en matière funéraire. Issue de la contraction des mots "caveau" et "urne", la caverne est un petit caveau construit dans le sol, composé d'un réceptacle en sous-sol et d'une dalle protectrice de fermeture en surface permettant de garantir l'étanchéité.

Cette petite tombe cinéraire offre une alternative au columbarium et s'identifie comme un lieu de recueillement privé, contrairement au columbarium qui lui est "collectif".

L'implantation d'un columbarium au sein d'un espace cinéraire présente de nombreux avantages. Si ce type de monument répond aux volontés des défunts et aux attentes de plus en plus nombreuses de leurs familles, il est aussi une réponse aux préoccupations des mairies : la gestion de l'espace du cimetière.

Les possibilités d'aménagement sont multiples et permettent de combiner formes et tailles variées, alliant esthétique, qualité et pérennité.

ÉTAT CIVIL DÉCEMBRE/JANVIER

Naissances

Sara Hajrizaj • Safwane Souiri • Kenan Güzel • Ishak Karakus • Anna Makogon • Jannah Othman • Lily-Rose Vanverte

Décès

Pierre Beccara • Jean Millet • Hélène Neumann veuve Cyrul • Raymond Paul Vincent • Victoriana Vaquero Pascual veuve Payo Gonzalez • Anna Skrzynska veuve Sinda

Bilan 2020

52 naissances
8 mariages
40 décès



Dessignons ensemble la ville nature de demain

Comprendre ce qui lie la population avec son environnement permet d'envisager la ville du futur. Cela passe indéniablement par un diagnostic complet de notre territoire avec son analyse, sa stratégie et son plan-guide.

La ville mène donc actuellement une étude globale sur l'urbain, les espaces naturels et l'aspect social, en parallèle de toutes ses actions environnementales quotidiennes. Celles-ci s'articulent sur divers documents de référence élaborés selon la ligne directrice portée par l'équipe municipale. "L'idéal est de donner une cohérence dans la ville entre les divers projets liés au cadre de vie, aux espaces verts, aux voiries, aux commerces, ainsi qu'au patrimoine naturel et culturel tout en faisant entrer la nature en ville, sur le concept de trame verte et bleue*. Ce projet en phase de planification permettra de dessiner le Blénod de demain en vue de lutter contre le changement climatique et d'améliorer le cadre de vie et l'habitat en mettant en avant une identité, un savoir-faire lorrain." explique Alex Andrejak, architecte-paysagiste en mission depuis 2019 au centre technique.

Toujours plus de nature

Cela prend déjà forme, comme par exemple au Centre Michel-Bertelle où la nouvelle aire de jeux est entourée depuis fin 2020 de quinze nouveaux arbres. Plus récemment, après le remplacement des peupliers de la place du 8-mai-1945 par des érables, un arbre impérial viendra orner l'entrée du Clos des Prémontrés en lieu et place des trois tilleuls abattus le 9 février; leur état sanitaire ne garantissant plus la sécurité des biens et personnes. L'espace sera réaménagé dès avril avec ce végétal à inflorescence mauve avant l'apparition de ses feuilles. La périphérie de la ville ne sera pas en reste avec l'aménagement d'une nouvelle aire de repos, à la sortie sud de Blénod. Accessible depuis l'avenue Victor-Claude, elle fait l'objet depuis plusieurs mois d'un défrichage massif, d'un terrassement avec l'aménagement d'un sentier, et ce, grâce à l'appui du chantier d'insertion communautaire. Ce lieu de verdure

d'une surface de 3000 m² ayant vocation à accueillir les promeneurs dans un écrin sauvage mettra en valeur le ruisseau, la faune et la flore. Des essences locales plus adaptées au milieu humide seront replantées afin de favoriser la biodiversité, pour le plus grand plaisir des amoureux de la nature.

Chaque arbre abattu immédiatement remplacé

Tous ces travaux se font selon un plan gestion du patrimoine arboré, document permettant de suivre l'arbre sur un plan sanitaire, d'observer l'apparition de nuisibles pouvant le fragiliser et le rendre dangereux.



Participez à l'étude en répondant au questionnaire en ligne sur www.blenod.fr (disponible en papier sur demande en mairie).

*La Trame verte et bleue (TVB) est née en 2007 du Grenelle de l'environnement.

+ info www.trameverteetbleue.fr



À LA UNE!

Au cœur de toutes les actions : l'enfance jeunesse



Dans une ville où les enfants et les jeunes représentent une part prépondérante de la population, la politique municipale se doit d'offrir un large éventail de services à ces acteurs de l'avenir.

Un cadre de vie épanouissant...

Proposer aux enfants, aux adolescents, aux jeunes et aux familles, un cadre de vie favorisant l'épanouissement et l'émancipation sonne donc comme une évidence et cela débute dès l'âge de 2 ans à Blénod. C'est par la qualité de l'accueil et la diversité des activités menées au niveau scolaire et périscolaire que la municipalité développe chez les jeunes le goût pour le sport, la culture, le patrimoine, aiguise curiosité et créativité mais aussi consolide le sentiment d'appartenance à la Cité.

Le chiffre clé

17,8 %

D'après les données INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) de 2017, les 0-14 ans représentaient $\frac{1}{4}$ de la population blédonnienne contre 17.8 % en 2021. Les 15-29 sont eux 17.8 %.

Tarification + équitable

Les actions sont assorties d'une tarification accessible plus équitable proposant **le repas à partir de 1 €** et revue fin 2020 (voir tableau).

Le portail famille a également été rénové à cette même période afin de faciliter les démarches possibles 24/24h, entre autres, en supprimant le paiement à l'avance.

1 À LA UNE! (SUITE)

Notre commune, une référence dans le bassin...



L'importance donnée aux programmations fait de Blénod une référence sur le bassin. Pour suivre ses lignes directrices, le service éducation-enfance-jeunesse s'appuie sur le projet éducatif territorial (PEdT).

Mentionné dans le code de l'éducation, il formalise une démarche permettant à la collectivité territoriale, volontaire, de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Une réelle coordination est mise en place avec les directeurs d'établissement scolaire afin de favoriser l'éducation, la socialisation, l'autonomie et la responsabilisation des jeunes notamment durant le repas.

C'est dans ce cadre que des ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) viennent en renfort, depuis janvier, à la restauration accueillant une moyenne de 120 à 135 élèves.

"Au-delà d'une garde, ce service, de par les projets qui y sont menés, comme la semaine de l'Europe sur laquelle nous aurons l'occasion de communiquer davantage se révèle être un réel moment de découverte" explique Sabine Durand – responsable éducation-enfance-jeunesse.

Tarifs

Avant déduction des aides aux vacances de la Caisse d'allocations familiales (CAF54) (sur présentation du justificatif)

Centre de loisirs

Quotient CAF	0-300	301-600	601-800	801-1000	1001-1250	1251-1600	+ 1601	Non CAF
				Bellédoniens				
Jour	6,5 €	7 €	7,5 €	8 €	8,5 €	9 €	10 €	15 €
1/2 Jour	3,25 €	3,5 €	3,75 €	4 €	4,25 €	4,5 €	5 €	7,5 €
				Extérieurs				
Jour	12 €	13 €	14 €	15 €	16 €	17 €	18 €	19 €
1/2 Jour	6 €	6,5 €	7 €	7,5 €	8 €	8,5 €	9 €	9,5 €

Périscolaire

Quotient CAF	0-300	301-600	601-800	801-1000	1001-1250	1251-1600	+ 1601	Non CAF
Matin	0,5 €	0,5 €	1 €	1 €	1,5 €	1,5 €	2 €	3 €
Midi	1 €	2 €	3,5 €	4 €	4,5 €	6 €	7 €	8 €
Soir	1,5 €	1,5 €	2 €	2 €	2,5 €	2,5 €	4 €	5 €

Inscription sur dossier pour une année scolaire sur le portail famille en ligne : www.blenod.fr
Réservation au minimum 5 jours à l'avance ou en mairie avec pré-inscriptions pour les vacances, selon calendrier.



" Connaitre son territoire "

" ... appréhender sa ville, à travers le temps, son histoire... "

Nermin Yildirim, directrice du Centre de loisirs

Au centre de loisirs, un projet similaire, plus local, se dessine avec les primaires sur sept séances à compter des vacances d'hiver "Connaitre son territoire" dans le cadre du "Plan mercredi", label de qualité obtenu en 2019 dans la continuité du PEdT "Il s'agira d'appréhender sa ville, à travers le temps, son histoire, son organisation géographique, son architecture." explique Nermin Yildirim - directrice.

le Centre de loisirs s'offre une nouvelle jeunesse

Durant la fermeture de décembre, la ville a rénové les sols du hall et de dix salles d'activités, soit une surface PVC (polychlorure de vinyle) de 416 m2, en plus de quelques travaux d'embellissement réalisés en régie.

Dès la rentrée, la structure était opérationnelle pour la reprise des mercredis éducatifs. L'accueil de loisirs, pivot du dispositif bellédonien, dispose désormais de locaux plus lumineux et agréables. Il s'inscrit dans un cadre verdoyant, nouvellement doté d'un module de jeux en bois. Un aménagement plus global du site est à l'étude ; un atout supplémentaire ! Gageons qu'il soit, pour nos plus jeunes, une invitation à un rapprochement avec la nature.

Pour un coût de 38 500 €, l'opération est cofinancée à hauteur de 10 000 € par la Caisse d'allocations familiale de Meurthe-et-Moselle.

Par le soin apporté à ses équipements, la ville contribue aussi au bien-être de la jeunesse bellédonienne voire du bassin. Car bien que la communauté de communes ait repris les compétences crèche, bibliothèque et conservatoire de musique, la ville, toujours propriétaire, assure l'entretien et la rénovation de l'ensemble de ses structures.



La ville reconduit le remboursement à 100 % des cursus de formation de préparation au BAFA et BAFD

(Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs et Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur en accueils collectifs de mineurs) déduction faite des aides perçues ou restant à percevoir.



RENCONTRE AVEC JULIA KALKANDELEN,

bellédonienne, actuellement en 3^e et dernière année d'éducatrice de jeunes enfants: "J'ai entamé la démarche en 2017 à l'âge de 17 ans. J'avais un très bon souvenir de mes années d'enfant au centre de loisirs. La formation s'est déroulée pour ma spécialisation, à savoir "petite-enfance", en trois phases dont une première semaine à l'Union française des centres de vacances (UFCV) de Nancy où j'ai découvert comment appréhender les besoins de l'enfant, clé de voûte du métier d'animateur.

J'ai effectué, en deuxième phase du BAFA, un stage pratique puis deux sessions de 19 jours minimum de travail au centre aéré de Blénod en contrepartie du financement de la formation ; une expérience plus qu'enrichissante avec une équipe soudée, sympathique et stable ! Mon Bafa a concouru à l'obtention de mon diplôme d'Etat et m'est revenu au total à 900 € ; somme entièrement prise en charge par la ville.

Ce parcours m'a permis de me découvrir moi-même ; une expérience riche qui m'aidera, je pense, à mettre en avant mes capacités dans la vie professionnelle."

À NOTER!



Maintenu pendant la crise sanitaire

Votre marché local

Tous les mercredis matin

Mail Guy-Clapot

(à côté de Blenovista)

f @blénod.pam @villedeblénod www.blénod.fr 03 83 80 43 00

Actuellement fermée au public en raison de la crise sanitaire, la ludothèque prête ses jeux gratuitement aux adhérents, et ce, jusqu'à la réouverture de la structure. **Téléphonez les matins au 03 83 80 41 07** pour réserver votre jeu de société avant d'aller le récupérer.



La procédure

Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés au cours de l'année. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.



ENQUÊTE

EMPLOI,
CHÔMAGE,
ET INACTIVITÉ

L'INSEE RÉALISE
CETTE ENQUÊTE
DANS VOTRE
COMMUNE



- dépôt mardi 9 mars de 9 h à 17 h - 1 € le dépôt
 - Vente mardi 9 mars de 16 h à 17 h et mercredi 10 mars de 9 h à 17 h
 - retrait des invendus et paiement jeudi 11 mars de 13 h 30 à 17 h - 1 € le dépôt
- Le matériel et les vélos sont vendus en l'état et les personnes qui déposent l'article pourront fixer le prix de vente. Le club sert ainsi d'intermédiaire entre les vendeurs et les acheteurs.

Bien rouler à vélo,
cela s'apprend.



LE MERCREDI: GROUPE 1 DE 10 H À 11 H / GROUPE 2 DE 11 H À 12 H / GROUPE 3 DE 14 H À 16 H

Inscription

Les lundis, mardis et jeudis de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h au local du club

Accès par le parking Mairie

Marché municipal

TOUS LES MERCREDIS MATIN

La ludothèque prête ses jeux gratuitement

LES MATINS SUR RDV

Emploi, chômage et inactivité: l'Insee enquête toute l'année

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue tout au long de l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Celle-ci permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités ...).

Bourse aux vélos et matériels de cyclotourisme et randonnée pédestre des COB Cyclotourisme et randonnée pédestre



DU 9 AU 11 MARS - ENTRÉE LIBRE

Au Centre Michel-Bertelle

Savoir rouler à vélo: le nouvel atelier du Cob Cyclotourisme

À COMPTER DU 17 MARS

La section propose aux jeunes de 4 à 11 ans, un nouvel atelier (repoussé à deux reprises en raison de la crise sanitaire) gratuit et piloté par le Ministère des Sports, en partenariat avec la ville, dans le cadre du programme "Alvéole" ayant permis de faire financer les abris vélos.

Semaine de l'apprentissage à l'EESC Formation CCI

DU LUNDI 22 MARS
AU SAMEDI 27 MARS

À Blenovista, rue de Maidières



Réunion pour entreprises

MARDI 23 MARS - 16H

À Blenovista, rue de Maidières

animée par Racine filiale de la Chambre de commerce et de l'industrie Grand Nancy Métropole – Meurthe-et-Moselle (CCI): session spéciale "Bien-être, santé et sport en entreprise"

Don du sang

MARDI 20 AVRIL

Au centre Michel-Bertelle

Préinscriptions pour la rentrée scolaire

DU LUNDI 3 MAI AU VENDREDI 21 MAI

Les enfants nés en 2018 et les nouveaux arrivants doivent être préinscrits en mairie avant l'inscription définitive dans une des écoles. **Démarche à privilégier en ligne sur www.blenod.fr.** Renvoyez, à compter du 3 mai, les formulaires complétés en ligne sur www.blenod.fr/contact (sélectionnez catégorie "scolaire") ou en papier, en mairie, accompagnés des pièces: livret de famille, carnet de santé de l'enfant et justificatif de domicile.

Palmarès pour l'embellissement de la ville

La traditionnelle cérémonie de récompenses pour les maisons décorées en été et à Noël, n'ayant pu se dérouler en début d'année comme à l'accoutumée, est reportée en raison de la crise sanitaire. Si vous êtes concernés, surveillez votre boîte aux lettres.



1^{ER} TRIMESTRE
LES RACINES
DE L'ENTREPRENEURIAT
12 CYCLES DE RENCONTRES EN MEURTHE-ET-MOSELLE

Entrepreneurs, porteurs de projets, étudiants, demandeurs d'emplois, acteurs économiques, collectivités territoriales, structures d'accompagnement, de conseils et d'insertion n: **inscrivez-vous! Gratuit et ouvert à tous, en présentiel** sur inscription, dans le strict respect des mesures sanitaires et dans la limite des places disponibles!

Inscription sur www.weezevent.com

Email: contact@sasu-racine.fr



Horaires

De 16 h à 19 h 30

+ infos: dondesang.efs.sante.fr



L'inscription sera examinée à réception du formulaire.

L'enfant sera affecté à l'une ou l'autre école et le dossier sera transmis directement à l'école concernée. Les enfants bellédoniens ayant fréquenté les écoles maternelles de la ville sont inscrits automatiquement.

Pour les nouveaux arrivants, même démarche que pour les maternelles. Les élèves affectés à l'école maternelle Jacques-Prévert.

Les élèves affectés à l'école maternelle Jacques-Prévert peuvent bénéficier du transport en bus.

Inscription en mairie.



QU'IL EST TRISTE DE CONTEMPLER DES FAUTEUILS VIDES !



La culture est en souffrance, le spectacle vivant est au bord de l'asphyxie depuis plusieurs mois. Ciné-Vilar et le centre culturel Pablo-Picasso sont fermés au public depuis trop longtemps maintenant et les fauteuils s'ennuient !

Nous sommes lassés d'annuler et de reporter sans cesse une programmation que nous avons choisie pour vous avec tant d'attention. Les spectacles et concerts prévus pour ce premier trimestre ne pourront hélas avoir lieu au regard d'une situation sanitaire peu engageante.

Gardons ensemble le moral et notre combativité pour nous retrouver dès que possible via le chemin de la culture. Nous attendons avec impatience cet instant !

Accueillir des artistes, rire, applaudir, échanger des regards, des sourires, vous revoir enfin, même avec un masque, même avec un protocole sanitaire strict mais vous revoir ! Et partager ces moments alliant culture et convivialité, des moments qui nous manquent tant... Nous avons hâte, tellement hâte de vous offrir ces petits bonheurs.

Haut les cœurs et vive le spectacle vivant !



Le Bloc-notes des conseils

Les élus, réunis le 29 janvier, ont décidé d'approuver une convention de stérilisation et d'identification des chats avec la Fondation 30 millions d'amis. Celle-ci engage la commune à participer à hauteur de 50 % aux frais de stérilisation et de tatouage, ce qui représente une somme de 1 250 € pour l'année 2021.

Plusieurs décisions concernant l'enfance et la jeunesse ont été reconduites pour cette année: l'aide au financement des formations BAFA-BAFD et l'aide au premier départ en centre de vacances. La convention d'action sociale familiale d'aides aux vacances a également été validée par les élus, ce qui permettra à certaines familles bellédoniennes de bénéficier des aides aux temps libres en centre de loisirs.

Dans le domaine de la scolarité, le Conseil municipal a renouvelé des actions historiques de la commune: l'allocation de rentrée scolaire, (dossiers à déposer avant le 29 octobre 2021), les subventions aux 3 coopératives des écoles de la Ville et l'attribution de matériels pédagogiques aux élèves entrant en 6^e.

Enfin, deux motions importantes ont été adoptées par les élus. La première en soutien au CHRU de Nancy demandant l'annulation du plan COPERMO, la suppression de la dette du CHRU et l'embauche de personnel. La seconde sur la campagne de vaccination nationale afin que le Gouvernement mette les moyens pour la déployer convenablement, et précisant que la commune se tient prête à soutenir le déploiement de la vaccination.

TRIBUNES LIBRES

Majorité

Garder notre part d'humanité !

Malgré la situation sanitaire, la majorité municipale poursuit ses actions en faveur des habitants. #OnResteEnContact permet de garder le lien avec les seniors, des réunions en visio sont organisées avec les associations et avec différents acteurs locaux.

Avec les adaptations nécessaires, les élus de la majorité continuent à être présents, répondre aux sollicitations et impulser le plus de vie possible dans les activités municipales.

Opposition

Le droit de grève prévaut au principe de continuité du service public.

Qu'en est la volonté communale d'offrir des prestations aux habitants, surtout en cette période où la crise sanitaire influe sur bons nombres ?

C'est là que cantine et garde périscolaire deviennent primordiales dans leur prestation et qualité.

Cette continuité doit être la préoccupation majeure de chacun.

Au Maire de satisfaire les revendications des agents pour que cessent les arrêts des services...



Blénod

LÈS
PONT
À-MOUSSON



LES MASQUES

c'est comme les
crottes de chien,
ça n'a rien à faire
sur le trottoir !

LA POLICE MUNICIPALE
VEILLE !



www.blenod.fr



[@blenod.pam](https://www.instagram.com/blenod.pam)



[@VilledeBlenod](https://twitter.com/VilledeBlenod)



03 83 80 43 00